

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

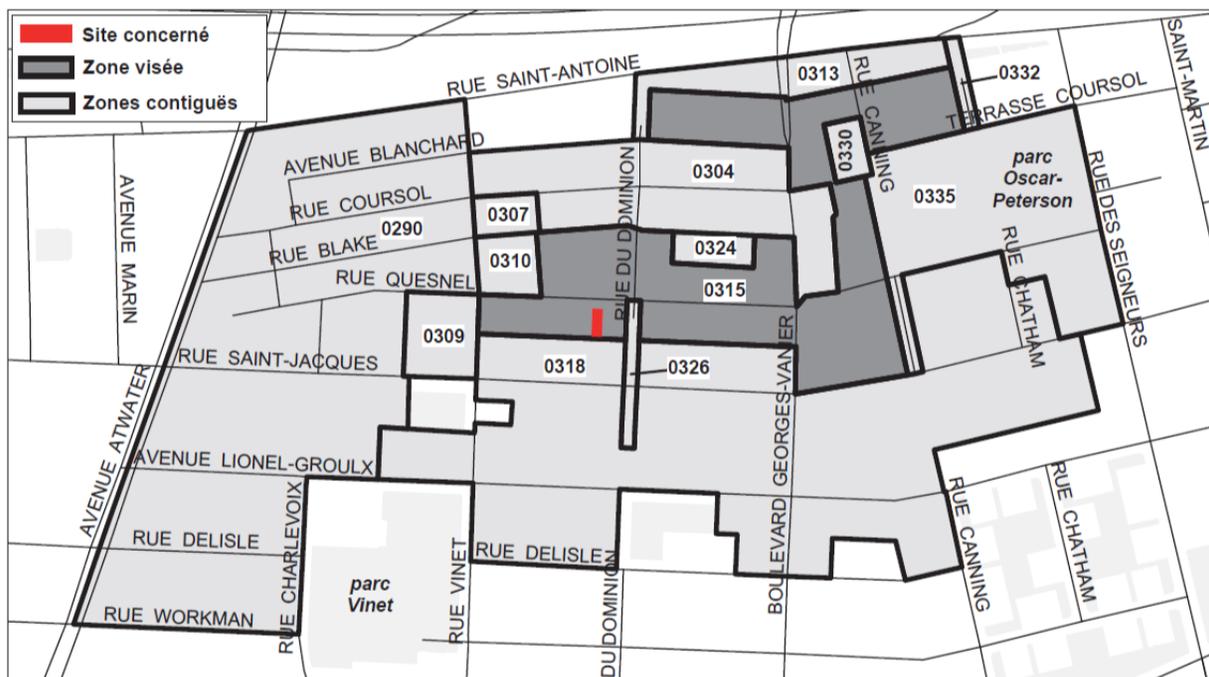
**Projet de résolution CA24 220096 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA24 220096 visant à autoriser la division d'un logement pour l'immeuble portant les numéros 2338 à 2342 rue Quesnel (lot 4 142 059 du cadastre du Québec) (dossier 1245396004) :

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 8 avril 2024, le projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **1<sup>er</sup> mai 2024, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce projet de résolution vise à autoriser la division d'un logement pour l'immeuble portant les numéros 2338 à 2342 rue Quesnel, selon les autorisations et exigences énoncées, et ce, malgré l'article 151.0.2 (division ou subdivision de logement) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0315 ainsi que les zones contiguës 0290, 0304, 0307, 0309, 0310, 0313, 0318, 0324, 0326, 0330 et 0335 situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution de même que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [montreal.ca/articles/consultations-publiques](http://montreal.ca/articles/consultations-publiques) .

FAIT à Montréal, le 16 avril 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire